6 Juin 1563

Mes Cousins j'ay receu voz lettres de [illegible] de [illegible] de [illegible]
du contenu esquelles ne faiz repetition [illegible] comme
je vous en tiens [illegible]. Et pour responce je [illegible] [illegible]
[illegible] ce que vous me [illegible] procede de bon zele
et affection que vous avez a mon service dont j'ay assez de
[illegible] par le passé. Mais ayant bien considere
tout le contenu en vosdictes lettres. Je ne vous que vous me
[illegible] [illegible] [illegible] particulier que vous
pourroit [illegible] a estre [illegible] que je deusse faire
le changement que vous me [illegible]. Et ores que avec
l'aide de dieu mon intention soit d'en brief et aussi tost
que la disposition de mes affaires me donnera le
moyen me trouver en mes pays bas que lors pourray
personnellement [illegible] et [illegible] [illegible] offrira [illegible]
[illegible] toute [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
clerement et particulierement ce me seroit plaisir.
Et [illegible] quelconque de vous trois se trouvast [illegible]
moy pour me donner compte et raison particuliere de
cest affaire selon que vous entendez l'importance d'icelle
[illegible] le Regnerier. Et de tant plus que par escript
[illegible] [illegible] que vous pourriez si [illegible] [illegible] explique
vos intentions comme pour la qualite de la chose seroit
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et
sur icelles pour demeurer [illegible] de ma part si bien
informe comme [illegible] [illegible] prendre resolution
Car ce n'est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
de mes ministres. Et cependant je demeure en
confiance que vous continuerez [illegible] le bon [illegible] et
offices que vous avez [illegible] fait jusques a [illegible] pour mon
service. Tant mes cousins. Du 6. de
Juing 1563.

Correspondance de Guillaume Bauthomé, II, 41.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Algemeen Rijksarchief van België
Audiëntie 90, f. 79 r
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6745